



Accompagnement en cas de fortes chaleurs

Dès le mois de mai, un courrier est envoyé aux personnes de plus de 65 ans pour leur proposer de s'inscrire sur le registre du **plan canicule**.

L'inscription est annuelle. Elle doit être renouvelée tous les ans.

Plusieurs dispositifs sont prévus :

- ▶ Réservations de lits dans les hôpitaux
- ▶ Déploiement d'aides ménagères
- ▶ Mise en place d'un centre opérationnel au service de maintien à domicile
- ▶ Libre accès à la salle climatisée au foyer Jean Lebas

Des mesures de bon sens sont rappelées à la population :

- ▶ Boire régulièrement de l'eau
- ▶ Mouiller son corps
- ▶ Se ventiler
- ▶ Manger en quantité suffisante
- ▶ Ne pas boire d'alcool
- ▶ Eviter les efforts physiques
- ▶ Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour
- ▶ Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- ▶ Donner et prendre des nouvelles de ses proches

En cas d'inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide à ses voisins et, si nécessaire, à contacter son **médecin traitant** ou le **centre 15 (SAMU)** en cas d'urgence.

Contact :



ALLER PLUS LOIN

EN TÉLÉCHÈGEMENT



Fiche_inscription_plan_CANICULE.docx

▼ **TÉLÉCHARGER** (.DOCX, 233KO)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43